PROJET PÉDAGOGIQUE



MERCREDIS RÉCRÉATIFS

2024 / 2025

AL FRÉVENT

SOMMAIRE

I- PRÉSENTATION

- QU'EST-CE QU'UN PROJET PÉDAGOGIQUE ?
- TERNOIS COM
- PROJET ÉDUCATIF DU TERRITOIRE
- LES LOCAUX
- LA RÉGLEMENTATION

II- ORGANISATION DE L'ACM

- RÔLE ET FONCTIONS DE CHACUN
- COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES
- LE PUBLICS ACCUEILLI
- L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :RÉUNION
- PERMISSIONS/PROTECTIONS
- ACCUEIL ET DÉPART ÉCHELONNÉ
- REPAS ET GOÛTER
- JOURNÉE TYPE
- COMMUNICATION

III- LES MOYENS D'ACTIONS

- CYCLES ET SÉANCES
- VALEURS ET OBJECTIFS
- THÈME DE L'ACM
- EVALUATIONS

IV - ANNEXES

- ECO RESPONSABILITÉ
- CHARTE FAMILLE

I- PRÉSENTATION

QU'EST-CE QU'UN PROJET PÉDAGOGIQUE ?

LE PROJET PÉDAGOGIQUE EST LE « CARNET DE BORD » DES ANIMATEURS. C'EST UN OUTIL OÙ L'ON PEUT TROUVER TOUTES LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ACM. IL SERT DE « LIGNE DE CONDUITE » POUR L'INTÉGRALITÉ DE LA VIE DU CENTRE. CE PROJET EST CONFECTIONNÉ PAR L'ÉQUIPE DE DIRECTION, EN COOPÉRATION AVEC LES ANIMATEURS.

IL EST DISPONIBLE À LA LECTURE POUR LES FAMILLES ET DOIT ÊTRE CONNUS DE TOUT LE PERSONNEL PÉDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL. CE PROJET DOIT ÊTRE ADAPTÉ TOUT AU LONG DE CETTE « SESSION » EN FONCTION DES BESOINS ET DES MODIFICATIONS FAITES DANS LA VIE DE L'ACCUEIL.



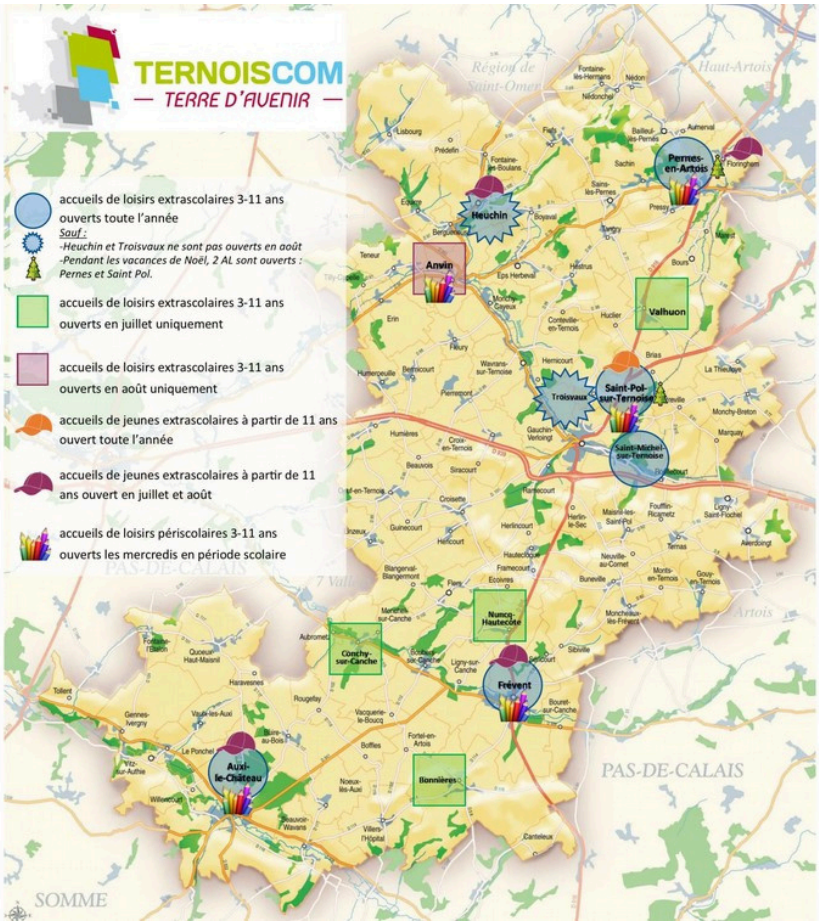
I- PRÉSENTATION

TERNOISCOM:

LA COLLECTIVITÉ EST PRÉSIDÉE PAR MONSIEUR BRIDOUX. LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERNOIS AUSSI APPELÉE TERNOIS COM EST UNE COLLECTIVITÉ QUI A POUR VOCATION DE DÉVELOPPER AUPRÈS DES JEUNES ISSUS DE MILIEUX RURAUX LES LOISIRS, LES SERVICES ET LA CULTURE.

C'EST POURQUOI, LE SERVICE JEUNESSE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERNOIS PROPOSE TOUTE L'ANNÉE DES OFFRES DE LOISIRS ÉDUCATIFS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE AUX ENFANTS ET AUX JEUNES DE 3 À 17ANS. PLUSIEURS ACCUEILS DE LOISIRS SONT PROPOSÉS EN EXTRASCOLAIRE DURANT LES PETITES VACANCES D'HIVER, PRINTEMPS, DE LA TOUSSAINT ET DE NOËL ET AUSSI PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ ET PÉRISCOLAIRE.

ELLE REGROUPE PLUSIEURS COMMUNES DU MÊME TERRITOIRE DE CE FAIT ELLE REGROUPE 103 COMMUNES SUR LESQUELLES SONT PROPOSÉS DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS. CE QUI PERMET DE DÉVELOPPER L'ACCÈS AUX LOISIRS EN ZONE RURALE.



L'AGENCE PRINCIPALE DU SERVICE JEUNESSE EST SITUÉ :
PARC DU MOULIN,
400 RUE DE MAISNIL HERLIN LE SEC 62130

DIFFÉRENTES AGENCES SE TROUVENT DANS LE TERNOIS:
AUXI - LE - CHÂTEAU
FRÉVENT
PERNES - EN ARTOIS



I- PRÉSENTATION

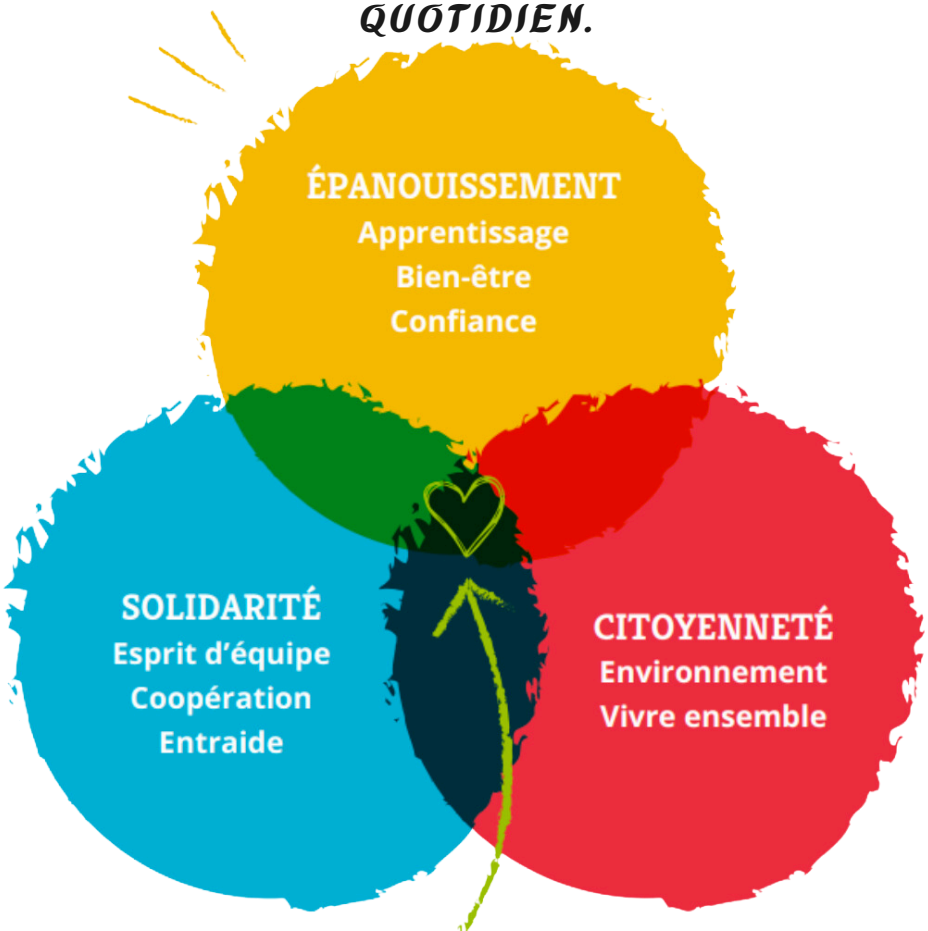
PROJET ÉDUCATIF DU TERRITOIRE:

LES PARTENAIRES ONT IDENTIFIÉ LES VALEURS PORTÉES PAR LES PROFESSIONNELS DU TERNOIS DANS LEUR TRAVAIL AUPRÈS DES ENFANTS, DES JEUNES ET DES FAMILLES DU TERRITOIRE.

LA NOTION DE PARTAGE ET D'ENTRAIDE ENTRE LES HABITANTS ET LES PROFESSIONNELS EST APPARUE COMME ESSENTIELLE.

LES PARTENAIRES ONT ÉGALEMENT MIS EN AVANT LA VOLONTÉ DE PERMETTRE À CHAQUE JEUNE DE S'ÉPANOUIR ET DE DEVENIR UN CITOYEN « AUTONOME ET ÉCLAIRÉ ».

AINSI, EN SYNTHÈSE, TROIS VALEURS APPARAISSENT COMME ÉTANT AU CŒUR DU PROJET ÉDUCATIF DU TERRITOIRE (CF. SCHÉMA CI-CONTRE). LE PEDT A VOCATION À INCARNER ET DÉCLINER CES VALEURS AU QUOTIDIEN.





I- PRÉSENTATION

PROJET ÉDUCTAIF DU TERRITOIRE

La Communauté de communes du Ternois a fait le choix d'impulser un Projet Educatif de Territoire (Pedt). Cette démarche, menée suite à la signature de la Convention Territoriale Globale (CTG), a vocation à proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, et favoriser la complémentarité des temps éducatifs.

Ce projet relève d'une démarche partenariale entre les services de l'État concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux. Les partenaires ont pu se rassembler en différent temps de travail. Un premier temps a permis de dresser un diagnostic du territoire à partir des expériences de terrain des différents professionnels. Un second temps a ensuite permis de lancer une réflexion sur des pistes d'actions concrètes permettant de répondre aux éléments relevés lors de la phase de travail sur le diagnostic.

Le présent document est une synthèse des idées d'actions évoquées par les partenaires. Il se décompose en deux axes :

Axe 1 : Accompagner la cohérence du parcours éducatif de l'enfant

Axe 1.1 : Favoriser le travail inter partenarial

Axe 1.2 : Orienter le travail des partenaires vers une cohérence éducative de territoire

Axe 1.3 : Favoriser le suivi éducatif des enfants et adolescents du territoire

Axe 1.4 : Permettre l'inclusion de tous les jeunes et enfants du territoire

Axe 2 : Favoriser la réussite éducative de tous les enfants et adolescents

Axe 2.1 : Permettre à tous les jeunes du territoire d'accéder à l'information

Axe 2.2 : Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents

Axe 2.3 : Promouvoir l'engagement et l'éducation à l'écologie

Axe 2.4 : Encourager la participation citoyenne des enfants et des jeunes sur le territoire

Axe 2.5 : Accompagner les parents d'enfants et d'adolescents dans leur rôle de parent

Axe 2.6 : Permettre aux jeunes et aux enfants de pratiquer une activité physique et sportive

I- PRÉSENTATION

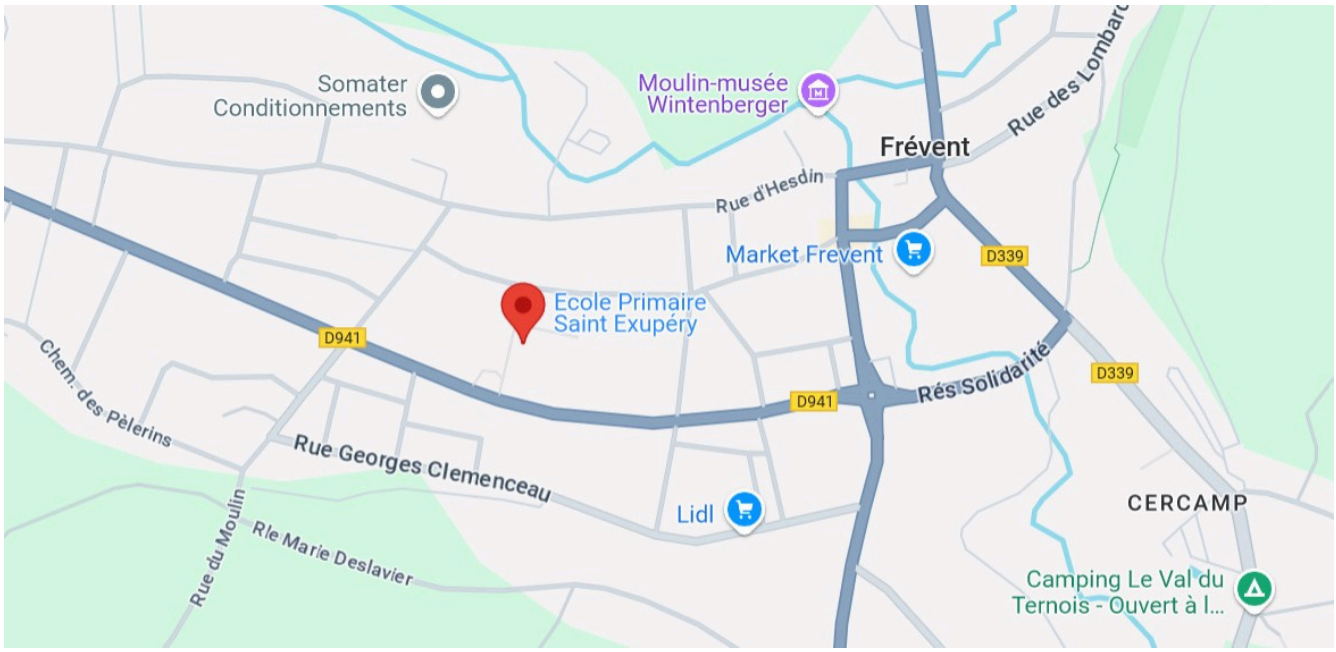
LES LOCAUX

L'ACCUEIL DE LOISIRS SE DÉROULE À L' ÉCOLE PRIMAIRE SAINT EXUPÉRY, 2 SQ. RICHARD PRUVOST, 62270 FRÉVENT

ON Y TROUVE DANS L'ÉCOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE DE FRÉVENT:

- UNE GRANDE SALLE DE MOTRICITÉ
- UNE GRANDE CANTINE
- DES TOILETTES ENFANTS
- DEUX GRANDES COURS DE RÉCRÉATION





I- PRÉSENTATION

LA RÉGLEMENTATION:

LE TAUX D'ENCADREMENT

LORS DES FORMATIONS BAFA ET BAFD LES FORMATEURS NOUS ONT APPRIS LE TAUX D'ENCADREMENT AU SEIN D'UN ACM, IL EST IMPORTANT DE LA PART DU DIRECTEUR DE LE RAPPELER RÉGULIÈREMENT .

LE DIRECTEUR PEUT ÊTRE INCLUS DANS L'EFFECTIF D'ANIMATION QUAND L'EFFECTIF NE DÉPASSE PAS 50
MINEURS

L'ENCADREMENT : NOUS ACCUEILLERONS ENVIRON 20 JEUNES DE 3 À 11ANS, LE TAUX D'ENCADREMENT EST D'UN ANIMATEUR POUR 12ENFANTS DE PLUS DE 6ANS ET D'UN ANIMATEUR POUR 8ENFANTS DE MOINS DE 6ANS SELON LES NORMES DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE EST COMPOSÉE DE MEMBRE ISSUS POUR LA PLUPART DES COMMUNES DE TERNOISCOM.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE A ÉTÉ COMPOSÉE EN FONCTION DES CANDIDATURES DÉPOSÉES AU SERVICE JEUNESSE MAIS ÉGALEMENT EN FONCTION DES COMPÉTENCES, DES EXPÉRIENCES DE CHACUN AVEC LES DIFFÉRENTES TRANCHES D'ÂGE ET DANS LES DIFFÉRENTS DOMAINES DE L'ANIMATION.



L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE:

- DUPONT MATHILDE (BAFD STAGE 1)
- MAISANS CASSANDRA (BAFA)

I- PRÉSENTATION

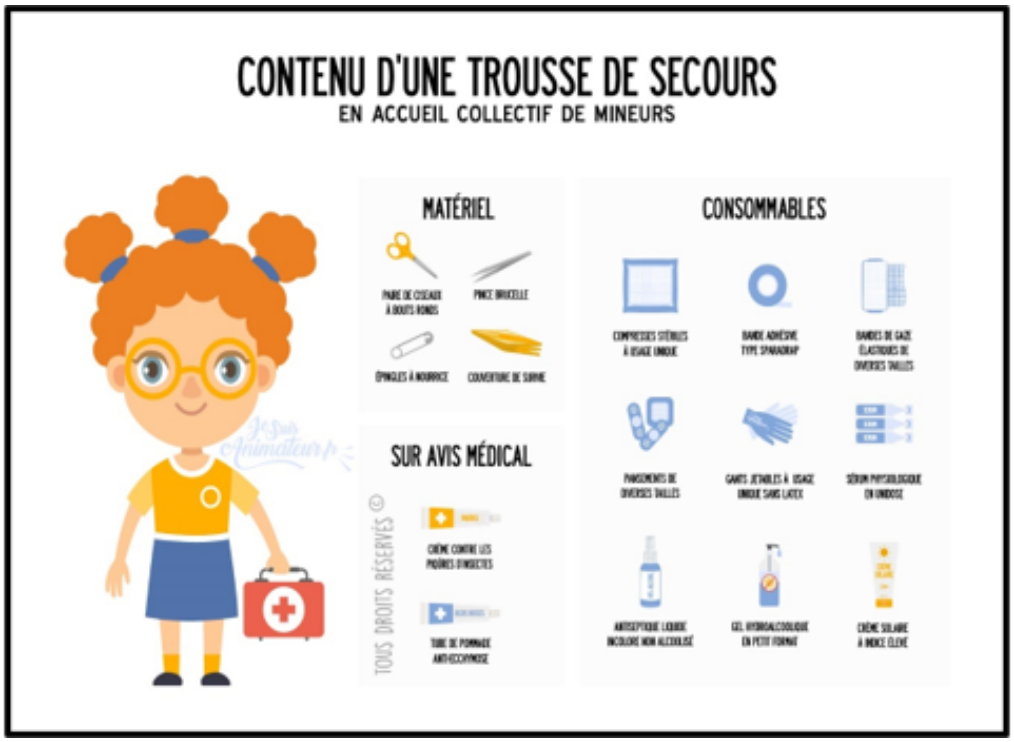
RÉGLEMENTATION :

TROUSSE PHARMACIE

LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES SERONT ENTREPOSÉS DANS UNE SALLE À L'ÉCART DES ENFANTS ET INTERDITE D'ACCÈS OU SERONT RANGÉS DANS UNE TROUSSE À PHARMACIE.

TOUS LES SOINS APPORTÉS MÊME MINIMES SERONT RÉPERTORIÉS SUR UN CAHIER SPÉCIFIQUE À "BOBO".
EN CE QUI CONCERNE D'ÉVENTUELS TRAITEMENTS, ILS DEVRONT APPARAÎTRE À L'INTÉRIEUR DES FICHES SANITAIRES AVEC TOUTES LES CONSIGNES PRÉCISES.
AUCUN MÉDICAMENT OU TRAITEMENT NE SERA DONNÉ À L'ENFANT SANS UNE ORDONNANCE MÉDICALE DE MOINS DE TROIS MOIS.

EN CE QUI CONCERNE LES SORTIES, L'ANIMATEUR DU GROUPE AURA EN CHARGE DE PRENDRE LA TROUSSE À PHARMACIE. CONCERNANT LES GRANDES SORTIES , L'ANIMATEUR SERA DANS L'OBLIGATION D'AVOIR AVEC LUI LES INFORMATIONS IMPORTANTES LIÉES AUX ENFANTS D'AVOIR AVEC LUI TOUS LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES EN CAS DE PROBLÈME.



I- PRÉSENTATION

RÉGLEMENTATION:

L'ASSISTANT SANITAIRE

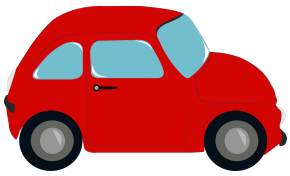
AU SEIN DE NOTRE ÉQUIPE, L'ASSISTANT SANITAIRE SERA ENDOSSÉ PAR LE DIRECTEUR. LES ANIMATEURS POURRONT ÉGALEMENT APPLIQUER LES PREMIERS SECOURS LORS DE BLESSURES LÉGÈRES PAR EXEMPLE. DE LA SANTÉ PHYSIQUE ET MORALE DE L'ENSEMBLE DU CENTRE (PARTICIPANTS ET PERSONNEL ENCADRANT) DÉCOULE LA QUALITÉ DE L'ACM.

POUR LES MERCREDI DE CET ANNÉE 2024 / 2025 L'ASSISTANT SANITAIRE SERA MATHILDE DUPONT,
DIPLÔMÉ DU PSC1

L'ASSISTANT SANITAIRE DOIT ÊTRE EN CAPACITÉ DE REMPLIR SES FONCTIONS ET AINSI DE REMPLIR LES RÔLE SUIVANTS:

SAVOIR	SAVOIR ÊTRE	SAVOIR FAIRE
SAVOIR LIRE UNE ORDONNANCE CONNAÎTRE LES RÉGLEMENTATIONS	ÊTRE À L'ÉCOUTE DES ENFANTS ET DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION.	SAVOIR FAIRE CONNAÎTRE LES PREMIERS GESTES DE SECOURS.
SAVOIR COMMENT RÉAGIR AUX DIFFÉRENTES BLESSURES.	ÊTRE COMMUNICATIF AVEC SON ÉQUIPE. (ALLERGIES, TRAITEMENTS...)	GÉRER LES TRAITEMENTS QUOTIDIENS.
TENIR UN REGISTRE D'INFIRMERIE À JOUR	ÊTRE EMPATHIQUE.	RÔLE INFORMATION PRÉVENTION
VÉRIFIER LES PAI ET FICHES SANITAIRES	ÊTRE UN BON PÉDAGOGUE	CONNAÎTRE LES NUMÉROS D'URGENCES
CONNAÎTRE LA LOCALISATION ET L'ITINÉRAIRE DES INFRASTRUCTURES MÉDICALES. SAVOIR RASSURER	AVOIR DU SANG FROID.	GÉRER L'ADMINISTRATIF

I- PRÉSENTATION



RÉGLEMENTATION :

DÉPLACEMENTS À PIEDS

QUELQUES RÈGLES À RESPECTER AVANT DE SORTIR EN EXTÉRIEUR AVEC UN GROUPE D'ENFANTS, L'ÉQUIPE D'ANIMATION PEUT SORTIR SANS LE DIRECTEUR MAIS DOIT PENSER À QUELQUES POINTS IMPORTANT :

-COMMUNIQUER AU DIRECTEUR
-RAPPELER LES RÈGLES DE SÉCURITÉ SUR LA ROUTE AUX ENFANTS
-FAIRE UNE FICHE DE SORTIE EN INDIQUANT LE LIEU, L'HORAIRE, L'EFFECTIF, LES ANIMATEURS ET LE TRAJET
-VÉRIFIER ET PRENDRE UNE TROUSSE PHARMACIE
-LES ANIMATEURS PORTENT UN GILET JAUNE
-COMPTER AVANT, PENDANT ET AU RETOUR L'EFFECTIF
-APPLIQUER LES RÈGLES DE SÉCURITÉ





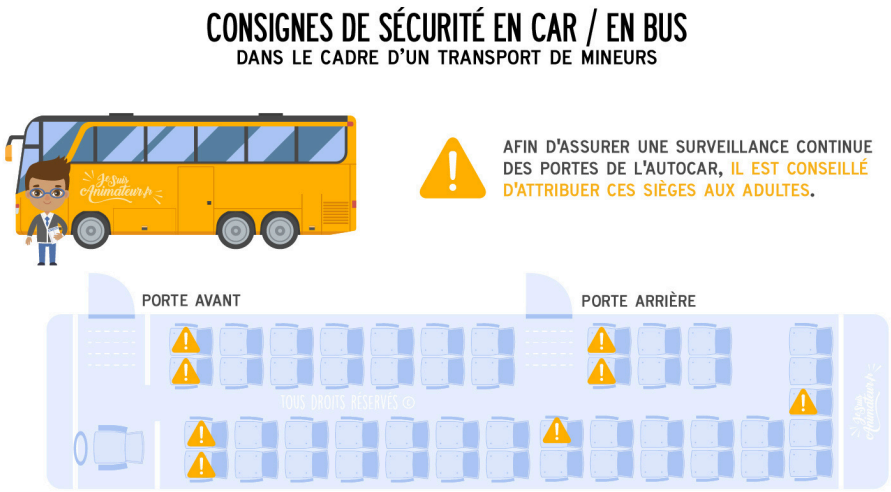




I- PRÉSENTATION
RÈGLEMENTATION :
DÉPLACEMENT EN BUS

CHECK LIST DU CHEF DE CONVOI:

- AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU CONTRAT DE TRANSPORT
- ÊTRE EN POSSESSION DE LA LISTE DES ENFANTS ;
- POINTER LES ENFANTS PRÉSENTS SUR CETTE LISTE ,
- POINTER LES ENFANTS APRÈS CHAQUE ARRÊT
- PRENDRE CONNAISSANCE, AVEC LE CHAUFFEUR, DU DÉROULEMENT DU TRAJET
- INFORMER L'ÉQUIPE DES RÈGLES À RESPECTER
- VÉRIFIER SUR LE TAUX D'ENCADREMENT
- ÊTRE ATTENTIF AU MOMENT DU CHARGEMENT EN SOUTE, EN S'ASSURANT DE L'ÉTIQUETAGE DU BAGAGE DE CHAQUE ENFANT
- S'ASSURER QUE LA MONTÉ ET DESCENTE SE FASSENT BIEN COTÉ TROTTOIR
- VEILLER À PLACER UN ANIMATEUR PRÈS DE CHAQUE ISSUE DE SECOURS
- ÉTABLIR UN TOUR DE VEILLE DES ANIMATEURS PENDANT LES VOYAGES DE NUIT
- RAPPELER LES CONSIGNES EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCENDIE, LES RECOMMANDATIONS AUX ENFANTS POUR LE BON DÉROULEMENT DU VOYAGE
- VEILLER À CE QUE LES ENFANTS RESTENT ASSIS DURANT LE TRAJET, PORTENT LEUR CEINTURE DE SÉCURITÉ SI LE CAR EN EST ÉQUIPÉ ; VEILLER À CE QU'AUCUN SAC NE VIENNE ENCOMBRER L'ALLÉE DU CAR.
- S'ASSURER QUE LA MONTÉ ET DESCENTE SE FASSENT BIEN COTÉ TROTTOIR
- VÉRIFIER ET SIGNER LE BON DE TRANSPORT



POUR LES VOYAGES DE NUIT FAIRE DES TOURS DE VEILLE FAIRE DES ROULEMENT NOMINÉ !

APRÈS LA DESCENTE DU BUS ,VÉRIFIER QU'AUCUNE AFFAIRE N'A ÉTÉ OUBLIÉ

LE TEMPS DU TRAJET EST UN TEMPS DE TRAVAIL OÙ LES ANIMATEURS SONT TENUS À UNE OBLIGATION DE SURVEILLANCE, PRUDENCE ET DE SÉCURITÉ S'AGISSANT DES JEUNES QUI SONT SOUS NOTRE RESPONSABILITÉ.

NE PAS OUBLIER LA TROUSSE PHARMACIE COMPLÈTE

II- L'ORGANISATION DE L'ACM

RÔLE ET FONCTIONS DE CHACUN :

LA DIRECTRICE

- SITUER SON ENGAGEMENT DANS LE CONTEXTE SOCIAL, CULTUREL ET ÉDUCATIF
- CONSTRUIRE UN PROJET PÉDAGOGIQUE EN LIEN AVEC LE PROJET ÉDUCATIF MAIS AUSSI À L'AIDE DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION LORS DES RÉUNIONS DE PRÉPARATION
- DIRIGER LES PERSONNELS
- ASSURER LA GESTION DE L'ACCUEIL
-DÉVELOPPER LES PARTENARIATS ET LA COMMUNICATION
- ASSURER LA SÉCURITÉ PHYSIQUE, AFFECTIVE ET MORALE DE L'ENFANT
- AVOIR UN RÔLE FORMATEUR POUR LES ANIMATEURS
- TRAVAILLER EN COLLABORATION AVEC LES ANIMATEURS POUR LEUR ÉPANOUISSEMENT
- ÊTRE À LA DISPOSITION DES ANIMATEURS (VIE QUOTIDIENNE ET ACTIVITÉ)
- PARTICIPER AUX TEMPS D'ANIMATIONS ET DE LA VIE QUOTIDIENNE AVEC LES ANIMATEURS
- ORGANISE ET ANIME UNE RÉUNION
- DÉTERMINER ET METTRE EN PLACE L'ORGANISATION DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION
- COORDONNER L'ACTIVITÉ D'UNE ÉQUIPE
- DIALOGUER AVEC LES JEUNES ET LES PARENTS
- DÉFINIR LES BESOINS MATÉRIELS POUR L'ÉQUIPE
- ÉTABLIR UN BUDGET CORRESPONDANT

II- L'ORGANISATION DE L'ACM

RÔLE ET FONCTIONS DE CHACUN :

ANIMATEURS

- ASSURER LA SÉCURITÉ PHYSIQUE ET MORALE DES MINEURS
- PARTICIPER AU SEIN D'UNE ÉQUIPE À LA MISE EN OEUVRE D'UN PROJET PÉDAGOGIQUE EN COHÉRENCE AVEC LE PROJET ÉDUCATIF
- CONSTRUIRE UNE RELATION DE QUALITÉ AVEC LES MINEURS QU'ELLE SOIT INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE
- PARTICIPER À L'ACCUEIL, À LA COMMUNICATION ET AU DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS
- ENCADRER ET ANIMER LA VIE QUOTIDIENNE ET LES ACTIVITÉS
- ACCOMPAGNER LES MINEURS DANS LA RÉALISATION DE LEUR PROJET. ILS PRÉPARENT LE PLANNING AVEC LE DIRECTEUR, PRENNENT CONNAISSANCE DES PROJETS ÉDUCATIFS ET PÉDAGOGIQUES, DES INFORMATIONS SUR LES ENFANTS.
- ILS S'INFORMENT DE LA RÉGLEMENTATION.
- ILS SONT EN RELATION AVEC LES ENFANTS (ÉCOUTER, COMPRENDRE, ENCOURAGER, DIALOGUER...) POUR CONSTRUIRE UNE RELATION DE QUALITÉ ´, QU'ELLE SOIT INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE.
- ILS ENTRETIENNENT LE MATÉRIEL ET LES LOCAUX À DISPOSITION.
- ILS FONT UN BILAN DE FIN DE CENTRE AVEC LE DIRECTEUR POUR LE BILAN GÉNÉRAL.
- SAVOIR TRAVAILLER EN ÉQUIPE ET AGIR SOLIDAIREMENT
- IL A UNE ÉCOUTE ATTENTIVE AUPRÈS DE LA DIRECTION MAIS AUSSI DE L'ENFANT
- PRENDS EN COMPTE LES SPÉCIFICITÉS DE CHACUN (ENFANTS COMME ,ADULTE)
- IL DÉVELOPPE LES RELATIONS
- IL FAVORISE L'AUTONOMIE DE L'ENFANT

II- L'ORGANISATION DE L'ACM

RÔLE ET FONCTIONS DE CHACUN :

INTERVENANT LUDOTHÈQUE

- ILS PRÉPARENT UNE MALLE DE JEUX ADAPTÉS À L'ÂGE DES ENFANTS ET AUX THÉMATIQUES SOUHAITÉES EN COLLABORATION PRÉALABLE AVEC LA DIRECTRICE.
- ILS METTENT L'ACCENT SUR LE RESPECT ET LE PARTAGE.
- IL FAVORISE LE JEU LIBRE PAR UNE POSTURE BIENVEILLANTE.
- ILS FACILITENT LE VIVRE ENSEMBLE EN PERMETTANT AUX ENFANTS DE JOUER ENSEMBLE TOUT EN RESPECTANT LES RÈGLES.
- LLS MANAGENT L'ÉQUIPE D'ANIMATEURS PRÉSENTS À L'ANIMATION.
- ILS ASSURENT LES RÈGLES DE DISTANCIATION, DE DÉSINFECTION DE PARTAGE DU MATÉRIEL RELATIF AU PROTOCOLE SANITAIRE.
- ILS FONT UN BILAN DE SÉANCE AVEC LA DIRECTRICE

INTERVENANT SPORTIF

- IL PRÉPARE LE MATÉRIEL SPORTIF SELON LES DEMANDER D'ACTIVITÉ DE LA DIRECTRICE ET AFIN QU'IL SOIT ADAPTÉ AUX TRANCHES D'ÂGES.
- IL MET L'ACCENT SUR LE RESPECT, LE PARTAGE ET LA COHÉSION DE GROUPE
- IL ADAPTE CES ACTIVITÉS AUX CONDITIONS CLIMATIQUES, AUX TERRAINS / SALLES AFIN DE VEILLER À LA SÉCURITÉ DES ENFANTS
- IL EST ACCOMPAGNÉ DES ANIMATEURS QUI JOUENT AVEC LES JEUNES ET PARTICIPENT À L'ANIMATION
- IL FAIT UN BILAN DE SÉANCE AVEC LA DIRECTRICE

PERSONNEL DE CANTINE

ELLE EFFECTUE SON SERVICE CHAQUE JOUR DE 10H30 À, 14H30 (SAUF JOUR DE SORTIE) ELLE GÈRE LE MATÉRIEL DE RESTAURATION
ELLE MET EN PLACE LE COIN REPAS
ELLE VÉRIFIE LE NOMBRE DE REPAS LIVRÉS AINSI QUE LA QUALITÉ DES PRODUIT DES BARQUETTES.
ELLE FAIT REMONTER LES INFORMATIONS À LA DIRECTRICE
ELLE VÉRIFIE LES TEMPÉRATURES DE CUISSON ET LES TEMPÉRATURES DE CONSERVATION
ELLE RÉCHAUFFE ET APPORTE LES PLATS À TABLE.
ELLE GÈRE LA DISTRIBUTION DE BARQUETTES ET LE REMPLISSAGE DES PICHETS D'EAU
ELLE AIDE AU DÉBARRASSAGE DES TABLES AVEC L'AIDE DES ENFANTS ET DES ANIMATEURS
ELLE NETTOIE LA VAISSELLE, LE SOL, LES PLANS DE TRAVAIL L'ÉVIER ET LE FOUR
ELLE NETTOIE LE COIN REPAS
ELLE ASSURE LA SORTIE DES POUBELLES AYANT ÉTÉ UTILISÉES DURANT LE SERVICE PERSONNEL

PERSONNEL DE NETTOYAGE

LE NETTOYAGE EST GÉRER PAR LA SOCIÉTÉ AGENOR QUI INTERVIENT DEUX FOIS PAR SEMAINE (MARDI ET VENDREDI) POUR DÉSINFECTER LES SOLS, HORS DE CES TEMPS SE SONT LES ANIMATEURS QUI EFFECTUE LE DÉPOUSSIÉRAGE, LE NETTOYAGE ET LA DÉSINFECTION DES LOCAUX.

II- L'ORGANISATION DE L'ACM

LES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES:

LES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES CONSISTENT À SAVOIR RÉSOUDRE LES PROBLÈMES, EN TROUVANT DES SOLUTIONS, À COMMUNIQUER EFFICACEMENT, À AVOIR CONSCIENCE DE SOI ET DES AUTRES ET À SAVOIR RÉGULER SES ÉMOTIONS. DURANT CET ACCUEIL DE LOISIRS, NOUS ALLONS PRENDRE EN COMPTE LE BIEN-ÊTRE DE CHACUN AFIN QUE CHAQUE PERSONNE (ENFANT COMME ADULTE) PRENNE CONSCIENCE DE SON HUMEUR ET DE SES SENTIMENTS.

L'ENFANT PEUT AVOIR DIFFÉRENTES ÉMOTIONS DURANT LA JOURNÉE, ELLES DOIVENT ÊTRE COMPRISE PAR L'ÉQUIPE D'ANIMATION AFIN DE RÉSOUDRE FACILEMENT LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES. PLUSIEURS MÉTHODES PEUVENT ÊTRE MISE EN PLACE PAR L'ÉQUIPE :

- DES PETITS JEUX D'ACCUEILS
- DES TEMPS DE PAROLES
- UN AFFICHAGE ÉMOTION





II- L'ORGANISATION DE L'ACM

PUBLIC ACCUEILLI:

LORS DE CETTE ANNÉE, NOTRE ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS ACCUEILLERA DES ENFANTS DE 3 À 11ANS AVEC UN EFFECTIF GLOBAL PLUS OU MOINS PROCHE DE 10 À 20 ENFANTS PAR MERCREDI. CHAQUE ENFANT EST DIFFÉRENTS MAIS AU SEIN DE NOTRE ACCUEIL, IL TROUVERA SA PLACE DANS SON GROUPE ET POURRA PROFITER PLEINEMENT. NOS ANIMATEURS VEILLERONT À RESPECTER LE RYTHME DE CHAQUE ENFANTS LORS DES ANIMATIONS MAIS AUSSI À CONNAITRE LES DIFFÉRENTES CARACTÉRISTIQUES DE LEUR GROUPE D'ENFANT DANS LE BUT DE POUVOIR LEUR PROPOSER DES ANIMATIONS EN ADÉQUATION AVEC CES DERNIÈRES.

ENFANTS DE 3 À 6 ANS
BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

Je Suis Animateur.fr TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

BESOINS ET INTÉRÊTS	ACTIVITÉS POSSIBLES
Besoins physiologiques (alimentation, sommeil et mouvement)	Comptines, chants, contes et marionnettes
Besoin d'affection, de sécurité et de communication	Activités créatives et de bricolage
Identification aux parents du même sexe	Activités manuelles autour de la sensorialité (pâte à sel, pâte à modeler, peinture avec les doigts, etc.)
Prise de concience de son corps et de sa personne	Activités sportives (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, parcours, relais, défis, courses, etc.)
Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation	Ateliers cuisine
Curiosité du sexe opposé	Jeux d'imitation (jouer à la marchande, à la poupée, à la maîtresse, au pompier, au docteur, au policier, etc.)
Instabilité et variation des intérêts	



ENFANTS DE 6 À 8 ANS
BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

Je Suis Animateur.fr TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

BESOINS ET INTÉRÊTS	ACTIVITÉS POSSIBLES
Besoins physiologiques (alimentation, sommeil et mouvement)	Chants, contes et jeux dansés
Besoin d'affection, de sécurité et de communication	Déguisements et maquillage
Identification aux parents du même sexe	Activités créatives et de bricolage
Prise de concience de son corps et de sa personne	Activités de construction (cabanes, cerfs-volants, etc.)
Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation	Activités sportives (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)
Curiosité du sexe opposé	Jeux d'échanges et collections
Besoin de socialisation (sens du donner et du recevoir, d'échange)	Ateliers cuisine
	Découverte d'un milieu / de la nature



ENFANTS DE 8 À 10 ANS
BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

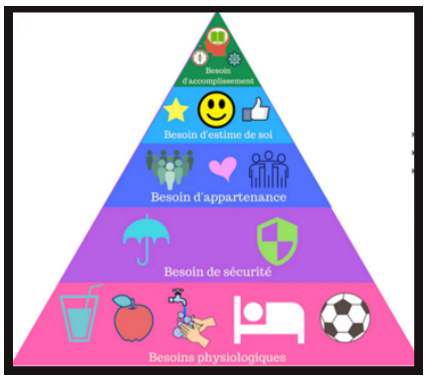
Je Suis Animateur.fr TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

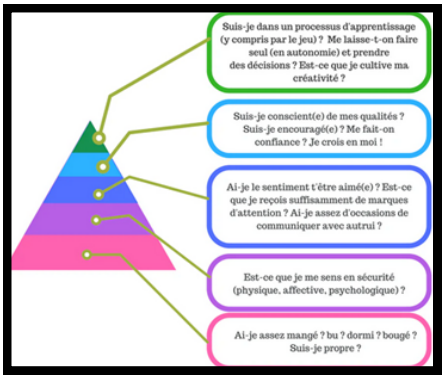
BESOINS ET INTÉRÊTS	ACTIVITÉS POSSIBLES
Besoins physiologiques (alimentation, sommeil et mouvement)	Début des grands jeux (jeux de piste, chasse au trésor, olympiades, etc.)
Besoin d'affection, de sécurité et de communication	Activités sportives et baignade (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)
Les parents ne sont plus la seule référence (les copains, le maître, l'animateur)	Activités de construction (cabanes, cerfs-volants, maquettes, etc.)
Apparition d'un besoin de compétition, de se mesurer à l'autre	Activités créatives et de bricolage
Besoin de justice et d'équité	Activités d'expression
Début d'une séparation filles/garçons (on ne joue plus ensemble)	Lecture, contes, histoires
La socialisation s'affirme (la bande de copains, la règle)	Chants, danses et jeux dansés
Besoin de s'exprimer par des réalisations achevées : l'objet	Découverte d'un milieu / de la nature
	Activités autogérées (sous la surveillance d'un adulte)



ENFANTS DE 10 À 12 ANS
BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES







II- L'ORGANISATION DE L'ACM

L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP SE DOIVENT D'ÊTRE INTÉGRER AU SEIN DE LA STRUCTURE DE LOISIRS. C'EST LE RÔLE DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES ET DE PERMETTRE À CES ENFANTS, AU MÊME TITRE QUE LES AUTRES ENFANTS, DE VIVRE DES TEMPS DE LOISIRS, DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS. QUELQUES INFORMATIONS À PRENDRE EN COMPTE :

- PRENDRE CONNAISSANCE AVEC LES PARENTS DU L'HANDICAP
- DES QUESTIONS OU AMÉLIORATIONS SUR LA JOURNÉE
- VISITE DES LOCAUX AVEC LES PARENTS



II- L'ORGANISATION DE L'ACM

LES RÉUNIONS:

LA PRÉPARATION DE L'ACM À NÉCESSITÉ L'ORGANISATION DE RÉUNIONS DE PRÉPARATION AVEC L'ÉQUIPE D'ANIMATION.
CES RÉUNIONS ONT PERMIS:

- UNE PRÉSENTATION ET UNE RENCONTRE DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE
- UN RAPPEL DES ORIENTATIONS ÉDUCATIVES
- UNE PRÉSENTATION DES LOCAUX ET DES ACTIVITÉS POSSIBLE
- LA DÉFINITION DE L'ORGANISATION INTERNE
- UN RAPPEL DES ATTENTES ET DEVOIRS DES ANIMATEURS
- UN ÉCHANGE ET UN TRAVAIL SUR LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES PROPOSÉS PAR LA DIRECTION
- UN TRAVAIL CONCERTÉ SUR LES PROJETS D'ACTIVITÉS
- UNE INSTALLATION DES LOCAUX EN FONCTION DE NOTRE THÈME

DES RÉUNIONS QUOTIDIENNES AURONT LIEUX LE SOIR, APRÈS LE DÉPART DES ENFANTS, POUR FAIRE UN POINT SUR LA JOURNÉE PASSÉE ET PRÉPARER AU MIEUX LE MERCREDI PROCHAIN. CE TEMPS D'ÉCHANGE AVEC L'ÉQUIPE EST PRIMORDIAL POUR DÉCELER TOUTES LES DIFFICULTÉS ET ESSAYER DE TROUVER DES SOLUTIONS ENSEMBLE.
CE TEMPS DE TRAVAIL, À PART ENTIÈRE, DOIT RESTER CONVIVIAL. NOUS ESSAYONS CEPENDANT D'ÊTRE EFFICACES POUR NE PAS SE DISPERSER ET ALLER À L'ESSENTIEL. APRÈS CETTE RÉUNION L'ÉQUIPE EST AMENÉS À RENTRER CHEZ ELLE POUR RESPECTER LE TEMPS DE SOMMEIL ET ÊTRE EN FORME POUR LES JOURS QUI SUIVENT AFIN D'ENCADRER AU MIEUX LES ENFANTS. UN ANIMATEUR FATIGUÉ EST UN ANIMATEUR DANGEREUX POUR LUI ET POUR L'ENSEMBLE DU GROUPE.

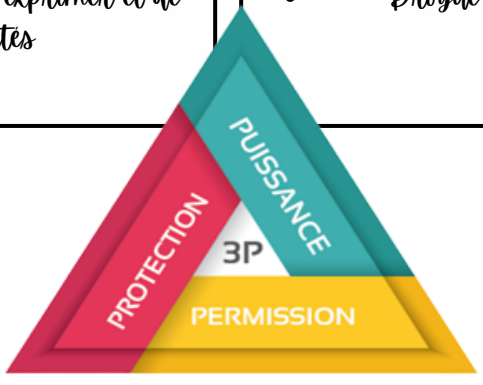
II- L'ORGANISATION DE L'ACM

PERMISSION – PROTECTION:

DANS LE BUT DE VEILLER AU RESPECT, À LA BIENVEILLANCE ET AU PROFESSIONNALISME ENTRE LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE. LORS DE LA RÉUNION AVEC LES ANIMATEURS, L'ÉQUIPE DE DIRECTION ÉTABLIT LES RÈGLES DE VIE, À SAVOIR CE QUI PEUT ÊTRE NÉGOCIÉ ET CE QUI NE PEUT PAS L'ÊTRE.

L'enfant

Permission	Protection
• Les enfants sont libres de s'amuser, de jouer et de profiter pleinement au sein de l'accueil de loisirs	• La violence ne sera pas tolérée, qu'elle soit physique, morale ou verbale
• L'enfant est libre de ne pas vouloir participer à une activité proposé (l'animateur veillera au cadre sécuritaire)	• Le harcèlement est interdit
• L'écoute envers tous doit être respectée	• Avoir un vocabulaire non adapté
• Le respect et la tolérance sont nécessaires pour le bon déroulement de l'accueil	• Apporter des appareils électroniques (en cas de vols, pertes ou casse nous déclinons toute responsabilité)
• Des temps de dialogues seront instaurés pour permettre à l'enfant de s'exprimer et de proposer des activités	• Drogue et alcool sont interdites

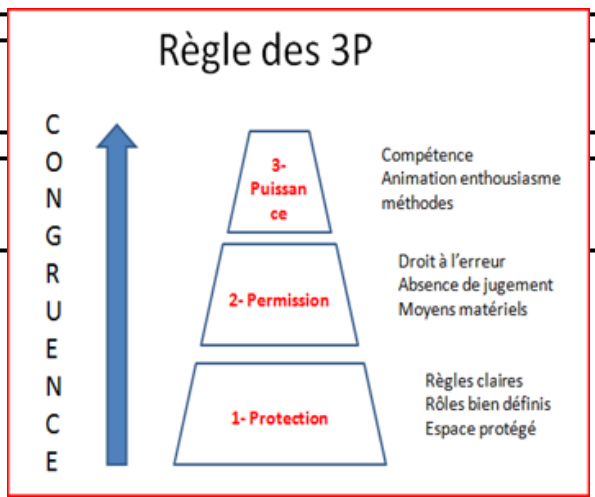


II- L'ORGANISATION DE L'ACM

Permission – Protection:

L'équipe pédagogique

Permission	Protection
• Le tabac est toléré uniquement dans l'espace prévu à cet effet	• La violence ne sera pas tolérée, qu'elle soit physique, morale ou verbale
• Les pauses même si je ne suis pas fumeur	• Les substances illicites (drogues, alcool, etc...) sont formellement interdites
• La franchise permettant le conseil	• Les réseaux sociaux sont interdits avec les enfants. De même, pour la publication de photos d'enfants sur les réseaux sociaux
• L'usage du téléphone est toléré et limité à un usage professionnel c'est-à-dire dans le cadre d'activité ou dans le but de rester joignable en sortie ou en cas de problème	• Les jugements, l'inégalité, le harcèlement et les discriminations ne seront pas tolérés
• La communication, l'esprit d'équipe, l'entraide et la cohésion sont essentielles pour le bon déroulement de l'accueil	• Avoir un vocabulaire non adapté
• Proposer des activités innovantes	
• Le respect des horaires est indispensable	



II- L'ORGANISATION DE L'ACM

ACCUEIL ET DÉPART ÉCHELONNÉ:

L'ACCUEIL SE FERA SUR DIFFÉRENTS TEMPS.
LES FAMILLES ONT LA POSSIBILITÉ D'INSCRIRE LEURS ENFANTS SOUS DIFFÉRENTS RÉGIMES.

- A LA JOURNÉE AVEC OU SANS RESTAURATION : L'ACCUEIL SE FERA ENTRE 8H ET 9H.
- A LA DEMI-JOURNÉE SANS RESTAURATION : L'ACCUEIL SE FERA ENTRE 8H ET 9H POUR

LES JEUNES INSCRITS LE MATIN ET DE 13H30 À 14H POUR LES JEUNES INSCRITS L'APRÈS-MIDI.

- A LA DEMI-JOURNÉE AVEC RESTAURATION : L'ACCUEIL SE FERA ENTRE 8H ET 9H POUR

LES ENFANTS INSCRITS LE MATIN AVEC UN DÉPART DE 13H30 À 14H, ET DE 12H À 12H30 POUR LES JEUNES EN APRÈS-MIDI AVEC UN DÉPART ENTRE 17H30 ET 18H30;

- LE DÉPART POUR LES JEUNES INSCRITS À LA JOURNÉE OU L'APRÈS-MIDI SE DÉROULERA

DE 17H30 À 18H30.

CES TEMPS D'ACCUEIL SE DÉROULERONT À LA PORTE DE LA SALLE EN DEHORS DES HORAIRES D'ACCUEIL AUCUN ENFANT NE POURRA ÊTRE ACCUEILLI POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ.

DE PLUS, SI UN JEUNE DOIT PARTIR PLUS TÔT, LE PARENT RESPONSABLE DEVRA PRÉVENIR LA
DIRECTION ET SIGNER UNE DÉCHARGE. LA SORTIE PRÉALABLE D'UN JEUNE DE L'ACCUEIL DE
LOISIRS EST DÉFINITIVE.

II- L'ORGANISATION DE L'ACM

LES REPAS ET GOÛTERS :

LE SERVICE EST ASSURÉ PAR LA CHAINE DE RESTAURATION DUPONT. LES PLATS SONT COMMANDÉS EN AMONT PAR LA DIRECTRICE OU LE SERVICE JEUNESSE, ELLE DOIT PRENDRE CONNAISSANCE DE CHAQUE RÉGIME DES ENFANTS (REPAS VÉGÉTARIENS OU DES REPAS SANS PORC).

EN CAS D'ALLERGIE ALIMENTAIRE, LA DIRECTRICE PRENDRA CONTACT AVEC LA FAMILLE AFIN DE VOIR QUEL RÉGIME ALIMENTAIRE CONVIENDRAIT. SI AUCUN RÉGIME ALIMENTAIRE PROPOSER NE CONVIENT, LA FAMILLE POURRA FOURNIR LE REPAS.

NOUS AURONS À DISPOSITION UN PERSONNEL DE CANTINE QUI SE CHARGERA DE FAIRE RÉCHAUFFER LES PLATS. LA TABLE SERA MISE PAR UN PETIT GROUPE D'ENFANTS VOLONTAIRE OU PAR LE PERSONNEL DE LA CANTINE. LA DISTRIBUTION DES PLATS EST RÉALISÉE PAR L'ENSEMBLE DES ANIMATEURS.

LES ANIMATEURS PARTAGENT LE REPAS AVEC LES ENFANTS, ASSIS À LEUR TABLE. L'ANIMATEUR VEILLERA AINSI AU BON DÉROULEMENT DU REPAS TOUT EN ÉTANT DANS L'ÉCHANGE AVEC L'ENSEMBLE DES JEUNES PRÉSENTS. LE MOMENT DU REPAS UN MOMENT CONVIVIAL, REPOSANT ET CONSTRUCTIF POUR TOUS.

CONCERNANT LES GOÛTERS, ILS SONT PROPOSÉS PAR L'ÉQUIPE D'ANIMATION DANS UN SOUCI D'ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE. LE GOÛTER EST OFFERT PAR LE SERVICE JEUNESSE ET DONC DANS UN SOUCI D'ÉQUITÉ, IL EST DEMANDÉ AUX FAMILLES DE NE FOURNIR QU'UNE GOURDE (SAUF ALLERGIE ALIMENTAIRE ET VUE AU PRÉALABLE AVEC LA DIRECTRICE).

II- L'ORGANISATION D'UN ACM

UNE JOURNÉE TYPE EN ACM:

IL FAUT PRÉCISER QU'UNE JOURNÉE TYPE CONSTITUE UNE JOURNÉE DONT LE DÉROULEMENT SERA NORMAL, C'EST-À-DIRE SANS INTERRUPTION PAR UNE ACTIVITÉ DE CONSOMMATION QUELCONQUE.
AINSI, LES HORAIRES FIXÉS LE SONT À TITRE INDICATIF ET SONT SUSCEPTIBLES DE MODIFICATION.

7H45 : ARRIVÉE DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION ET INSTALLATION DES LOCAUX.
8H À 9H : ACCUEIL ÉCHELONNÉ AVEC MISE EN PLACE D'ATELIERS ET TEMPS AUTOGÉRÉ.
9H À 11H45 : ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LES ANIMATEURS ET/OU ATELIERS À LACARTE PROPOSÉS PAR LES ANIMATEURS. 11H45 À 12H : PASSAGE AUX TOILETTES, NETTOYAGE DES MAINS
12H À 12H30 : DÉPART DES JEUNES INSCRITS AU MATIN OU SANS REPAS / ARRIVÉEDES JEUNES INSCRIT POUR LE REPAS. 12H À 13H : REPAS
13H À 13H30 : TEMPS CALME MIS EN PLACE PAR L'ÉQUIPE.
13H30 À 14H : ACCUEIL ÉCHELONNÉ AVEC MISE EN PLACE D'ACTIVITÉS ET D'ATELIERS.
14H À 17H : GRAND JEU OU ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LES ANIMATEURS.
17H À 17H30 : GOÛTER
17H30 À 18H30 : MISE EN PLACE DES ATELIERS POUR LE DÉPART ÉCHELONNÉ DES ENFANTS.
18H30 À 19H30 (PEUT ÊTRE PLUS SELON LES BESOINS DE L'ÉQUIPE) : RANGEMENT DU MATÈRIEL, NETTOYAGE DES LOCAUX ET RÉUNION DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION.

II- L'ORGANISATION D'UN ACM

LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES:

LES PARENTS ONT SOUVENT DES QUESTIONS SUR L'ORGANISATION DU CENTRE, SUR LES ACTIVITÉS DE LA SEMAINE OU LES SORTIES. IL EST IMPORTANT DE RÉPONDRE LE PLUS PRÉCISÉMENT POSSIBLE, UN TABLEAU D'AFFICHAGE EST POSÉ AU NIVEAU DE LA BARRIÈRE D'ACCUEIL EN EXPLIQUANT :

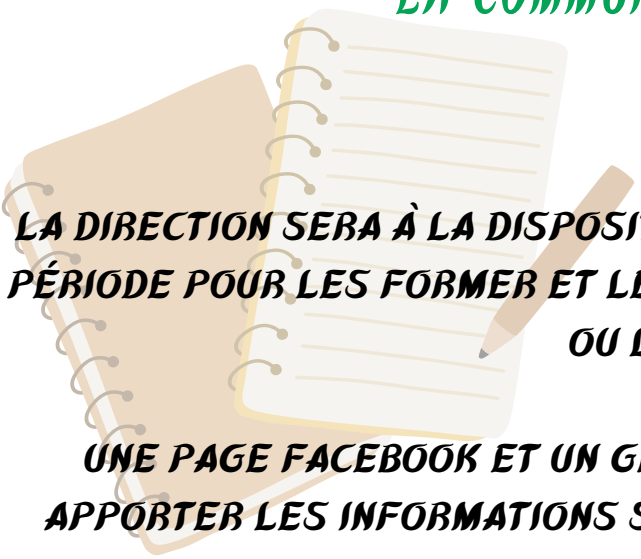
- LES ANIMATEURS ET DIRECTEURS PRÉSENTS
- LE THÈME DES VACANCES
- LES HORAIRES DES ACCUEILS DE LOISIRS
- LES DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES DE L'ÉTABLISSEMENT
- LES SORTIES
- LE MENU

LA DIRECTRICE PRÉSENTE AU PORTAIL DE L'ACM (MATIN, MIDI ET SOIR) SERA DISPONIBLE POUR ÉCHANGER AVEC LES PARENTS QUI LE SOUHAITENT.
LA DIRECTION ET L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE POURRONT AINSI AVOIR DES RETOURS RÉGULIERS CE QUI VA SERVIR À : VALORISER LE TRAVAIL DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE, AVOIR UN POINT DE VUE EXTÉRIEUR, AVOIR LE RESSENTI DES ENFANTS, PERMET À L'ÉQUIPE DE CONNAITRE LES PROBLÈMES ÉVENTUELS POUR ENSUITE CORRIGER. LA COMMUNICATION PEUT AUSSI SERVIR À PARTAGER LES ALLERGIES, LES MALADIES.
DE PLUS LES PARENTS POURRONT APERCEVOIR CERTAINES PHOTOS D'ACTIVITÉS OU SORTIES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX GÉRER PAR TERNOIS COM.



II- L'ORGANISATION D'UN ACM

LA COMMUNICATION AVEC L'ÉQUIPE:



LA DIRECTION SERA À LA DISPOSITION DE CHAQUE ANIMATEUR TOUT AU LONG DE LA PÉRIODE POUR LES FORMER ET LES AIDER EN CAS DE BESOINS POUR LES ACTIVITÉS OU LA VIE QUOTIDIENNE.

UNE PAGE FACEBOOK ET UN GROUPE MESSENGER SERA MIS EN PLACE POUR APPORTER LES INFORMATIONS SUR L'ORGANISATION DES JOURNÉES MAIS AUSSI POUR COMMUNIQUER ENTRE LES GROUPES.

UN LIVRET ANIMATEUR SERA ÉGALEMENT TRANSMIS À CHAQUE ANIMATEUR POUR QU'IL PUISSE RETRANSCRIRE LES POINTS À AMÉLIORER ET POSITIFS DE LA JOURNÉE MAIS AUSSI
POUR PRÉPARER LA JOURNÉE DU LENDEMAIN.

DES TEMPS DE PAROLES RÉGULIERS SERONT RÉALISÉS EN RÉUNION.
D'AUTRES MOYENS DE COMMUNICATIONS POURRONT ÊTRE MIS EN PLACE SELON LES ANIMATEURS.







II- L'ORGANISATION D'UN ACM

COMMUNICATION AVEC LE SERVICE JEUNESSE :

LE DIRECTEUR AINSI QUE LES FAMILLES ONT LA POSSIBILITÉ DE CONTACTER LE SERVICE JEUNESSE AU NUMÉRO SUIVANT

03 21 04 01 68

OU BIEN VIA LE MAIL SUIVANT

JEUNESSE@TERNOISCOM.FR

CHAQUE DIRECTEUR DE CENTRE DE LOISIRS VA SE RÉUNIR UNE FOIS PAR SEMAINE POUR UNE RÉUNION, UN DÉBRIEF DE LA SEMAINE . LA RÉUNION SE FAIT AVEC LA COORDINATRICE DU SERVICE JEUNESSE QUI EST PRÉVU SUR CETTE SESSION.

III- LES PROJETS

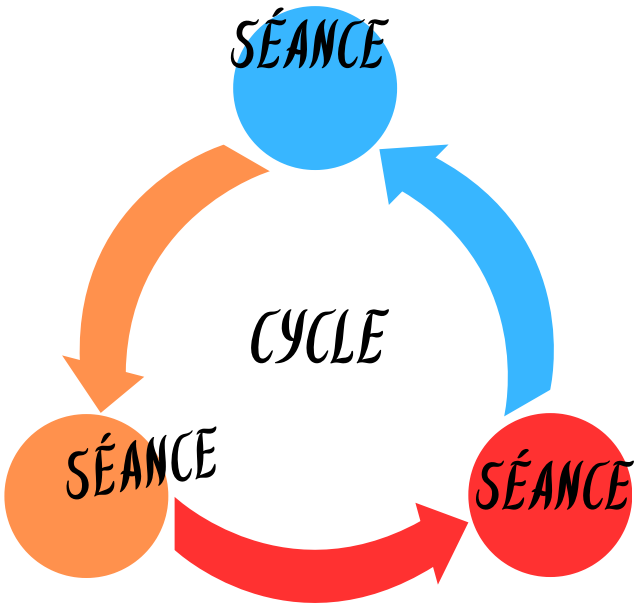
LES CYCLES ET SÉANCES:

DURANT TOUTE LA PÉRIODE, NOUS ALLONS METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE 'CYCLE ET SÉANCE'.

EN UTILISANT CETTE MÉTHODE, L'ÉQUIPE D'ANIMATION POURRA ORGANISER DES ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LE CYCLE (PAR EXEMPLE : THÈME DE LA PÉRIODE) ET LE DIVISER EN PLUSIEURS SÉANCES.
IL SERA POSSIBLE POUR L'ÉQUIPE D'ANALYSER UNE ÉVOLUTION SUR UNE PÉRIODE DONNÉE, TOUT EN VÉRIFIANT SI LES OBJECTIFS ONT ÉTÉ ATTEINTS.

CE SYSTÈME VA AIDER LES ÉQUIPES À DONNER DU SENS AUX ACTIVITÉS PROPOSÉES, À AVOIR UN FIL ROUGE TOUT AU LONG DE LA PÉRIODE ET À PRÉPARER AU MIEUX LES ACTIVITÉS.

SUR CETTE PÉRIODE NOUS AVONS CHOISI LE SOUS THÈME LES ANIMAUX DU MONDE



CYCLE: MÉDIÉVAL

SÉANCE 1:
DÉCOUVERTE DU MONDE MÉDIÉVAL EN CRÉANT UN BLASON
SÉANCE 2:
CRÉATION D'UNE ÉPÉE
SÉANCE 3:
CRÉE TON CHÂTEAU FORT
SÉANCE 4:
CRÉATION D'UNE COURONNE OU D'UN CHEVALIER

III- LES PROJETS



VALEURS ET OBJECTIFS:

L'ÉVALUATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE A POUR BUT DE FAIRE UN BILAN DE NOTRE SESSION ET VOIR SI NOUS AVONS OUI OU NON ÉTAIT EN LIEN DANS NOS ACTIONS AFIN D'ÊTRE AU PLUS PROCHE DE CE QUI EST ÉCRIT DANS CE DERNIER. CETTE ÉVALUATION PASSE TOUT D'ABORD PAR LA QUANTIFICATION ET QUALIFICATION DU NOMBRE D'ACTIONS RÉALISÉS AFIN D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES FIXÉS EN ÉQUIPE. NOUS POUVONS ÉGALEMENT RÉALISER CETTE ÉVALUATION À L'AIDE DES ENFANTS À LA FIN DE PLUSIEURS ANIMATIONS.

VIVRE ENSEMBLE

DÉVELOPPER UN ESPRIT COLLECTIF

- GRANDS JEUX COLLECTIFS ET DE COOPÉRATION
- PROPOSÉS DES ACTIVITÉS VARIÉS ET EN FONCTION DES THÈMES
- TEMPS D'ÉCHANGES ENTRE LES DIFFÉRENTES TRANCHES D'ÂGES

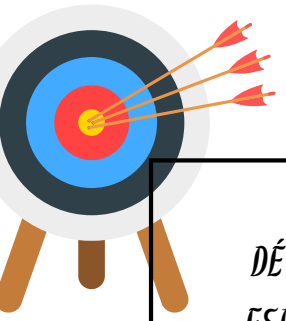
GUIDER L'ENFANT DANS LA NOTION DE VIVRE ENSEMBLE

- POSER ET DÉFINIR DES RÈGLE DE VIE AVEC LES ENFANTS
- LES RESPONSABILISER DANS LES TÂCHES QUOTIDIENNES

III- LES PROJETS

ÉVALUATION DES VALEURS ET OBJECTIFS:

LORS DES RÉUNIONS DE PRÉPARATION, L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE A PRIS CONNAISSANCE DES OBJECTIFS ÉDUCATIFS DÉFENDUS PAR L'ORGANISATEUR ET A RÉFLÉCHI À LA MISE EN PLACE D'OBJECTIFS GÉNÉRAUX.
CEUX CI SERONT ATTEINTS SI LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS, EUX AUSSI CHOISIS PAR L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE, SONT ATTEINTS.
CHAQUE OBJECTIF OPÉRATIONNEL DEVRA ÊTRE MESURÉ, ÉVALUÉ ET ANALYSÉ PAR L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE.



DÉVELOPPER UN ESPRIT COLLECTIF	1. GRANDS JEUX COLLECTIF ET DE COOPÉRATION 2. PROPOSÉS DES ACTIVITÉS VARIÉS ET EN FONCTION DES THÈMES 3. TEMPS D'ÉCHANGES ENTRE LES DIFFÉRENTES TRANCHES D'ÂGES

MOYENS D'ACTIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATIONS
GRANDS JEUX COLLECTIF ET DE COOPÉRATION	CHAQUE MERCREDI, L'ÉQUIPE PROPOSERA UN GRAND JEU AVEC TOUTES LES TRANCHES D'ÂGES
PROPOSÉS DES ACTIVITÉS VARIÉS ET EN FONCTION DES THÈMES	EN FONCTION DU THÈME CHOISI AVEC LES ENFANTS DES ACTIVITÉS SERONT CRÉES
TEMPS D'ÉCHANGES ENTRE LES DIFFÉRENTES TRANCHES D'ÂGES	L'ÉQUIPE PROPOSERA AU MOMENT DES REPAS (MIDI ET GOUTER) DES TEMPS DE PAROLES

III- LES PROJETS

ÉVALUATION DES VALEURS ET OBJECTIFS:

LORS DES RÉUNIONS DE PRÉPARATION, L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE A PRIS CONNAISSANCE DES OBJECTIFS ÉDUCATIFS DÉFENDUS PAR L'ORGANISATEUR ET A RÉFLÉCHI À LA MISE EN PLACE D'OBJECTIFS GÉNÉRAUX.
CEUX CI SERONT ATTEINTS SI LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS, EUX AUSSI CHOISIS PAR L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE, SONT ATTEINTS.
CHAQUE OBJECTIF OPÉRATIONNEL DEVRA ÊTRE MESURÉ, ÉVALUÉ ET ANALYSÉ PAR L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE.



GUIDER L'ENFANT DANS LA NOTION DE VIVRE ENSEMBLE	1. POSER ET DÉFINIR DES RÈGLE DE VIE AVEC LES ENFANTS 2. LES RESPONSABILISER DANS LES TÂCHES QUOTIDIENNES

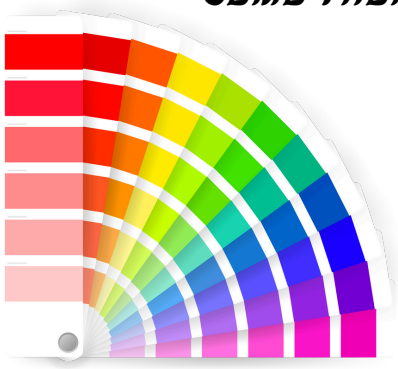
MOYENS D'ACTIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATIONS
POSER ET DÉFINIR DES RÈGLE DE VIE AVEC LES ENFANTS	METTRE EN PLACE DES RÈGLES DE VIE ET LES AFFICHER OU SOUS FORME DE JEU
LES RESPONSABILISER DANS LES TÂCHES QUOTIDIENNES	METTRE EN PLACE UN ROULEMENT POUR QUE CHAQUE ENFANT PARTICIPE AUX DIFFÉRENTES TÂCHES DE LA VIE QUOTIDIENNE.

III- LES PROJETS

LE THÈME DE L'ACM:

LORS DE CETTE ANNÉE, NOUS AVONS CHOISI EN ÉQUIPE DE DIVISER NOTRE ACCUEIL EN DIFFÉRENTS THÈMES DIVISÉS EN CYCLE/ SÉANCE.

1ER THÈME SEPTEMBRE À OCTOBRE : LES COULEURS
2ÈME THÈME DE NOVEMBRE À DÉCEMBRE : DISNEY / PIXART
3ÈME THÈME DE JANVIER À FÉVRIER : LE CARNAVAL
4ÈME THÈME DE MARS À AVRIL : LES ANIMAUX
5ÈME THÈME D'AVRIL À JUILLET: MÉDIÉVAL









III- LES PROJETS

ÉVALUATION:

DES TEMPS D'ÉVALUATION SERONT MIS EN PLACE AVEC L'ÉQUIPE D'ANIMATION PÉDAGOGIQUE.

UNE GRILLE D'ÉVALUATION (ÉLABORÉE SELON DES CRITÈRES DÉFINIS PAR L'ENSEMBLE DES DIRECTEURS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERNOIS) A ÉTÉ DONNÉ AUX ANIMATEURS DÈS LE DÉBUT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS AFIN QU'ILS PUISSENT VOIR CE QUE L'ON ATTEND D'EUX.

LA DIRECTION SERA SUR LE TERRAIN ET VEILLERA À FORMER L'ÉQUIPE MAIS AUSSI VEILLERA À SE RENDRE DISPONIBLE ET À LES SOUTENIR DANS LEURS MISSIONS.
UN ENTRETIEN INITIAL A PERMIS, EN DÉBUT DE SESSION, UNE ÉVALUATION DES COMPÉTENCES ET DES BESOINS DE CHAQUE ANIMATEUR AFIN DE POUVOIR SE FIXER DES OBJECTIFS PERSONNELS ET CELA PERMET ÉGALEMENT À LA DIRECTION DE MIEUX COMPRENDRE SON ÉQUIPE ET D'AVOIR UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT DE CHACUN.
UNE ÉVALUATION INFORMELLE AURA LIEU SELON LES BESOINS, EN MILIEU DE SESSION, DURANT UN TEMPS DE DIALOGUE INDIVIDUEL.

DE PLUS, EN FIN DE SESSION, UNE ÉVALUATION FORMELLE SERA PROPOSÉE À CHAQUE ANIMATEUR.
CETTE ÉVALUATION NE DOIT ÊTRE EN AUCUN CAS PERÇUE COMME UNE SANCTION ARBITRAIRE. ELLE PERMET À L'ANIMATEUR DE S'AMÉLIORER, D'ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES ET DE S'ÉPANOUIR DANS L'ANIMATION.
LA DIRECTION REMETTRA À LA FIN DE L'ACCUEIL DE LOISIRS UN BILAN D'ACCUEIL DE LOISIRS À L'ORGANISATEUR PAR QUI ILS SERONT ÉVALUÉS À LEUR TOUR.

EVALUATION ANIMATEUR

Nom & Prénom : Session :

Assurer la sécurité physique et moral d'un mineur			
Connaître le rôle et les limites de chacun			
Apporter les premiers soins en cas d'accident			
Connaître la législation (normes et sanctions en matière SCM			
Avoir une attitude positive et correcte			

Participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet			
Participer activement à la préparation et aux réunions			
S'intégrer dans une équipe			
Etre force de proposition			
Se documenter			

Construire une relation de qualité qu'elle soit individuelle ou collective			
Savoir demander des conseils l'ensemble de l'équipe			
Prendre du recul et appliquer les conseils donnés			
Faire part de ses difficultés			
Prendre des initiatives			

LES ENFANTS AINSI QUE LES PARENTS SERONT ÉGALEMENT « OUTILS » DE CES ÉVALUATIONS PAR LE BIAIS DE LEUR PARTICIPATION ET DE LEURS IMPRESSIONS QU'ILS POURRONT NOUS PARTAGER LORS DE TEMPS INFORMELS COMME AUX ACCUEILS ET AUX MOYENS DE COMMUNICATION MISE EN PLACE.

IV- ANNEXES

LA CHARTE ÉCO -RESPONSABLE:

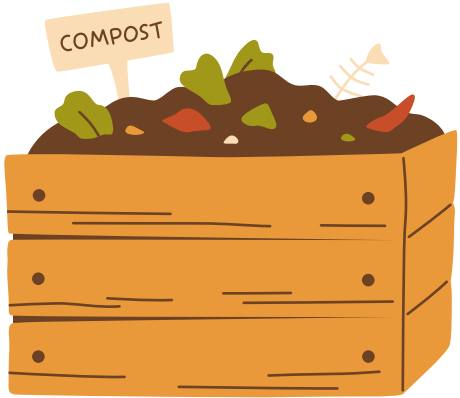
L'OBJECTIF ECO- R EST IMPORTANT DANS LA VIE QUOTIDIENNE DU CENTRE DE LOISIRS, LORS DES RÉUNIONS EN AMONT AVEC L'ÉQUIPE NOUS METTONS AU MAXIMUM DES CHOSES EN PLACE POUR EXPLIQUER AU JEUNES LES BONS GESTES :

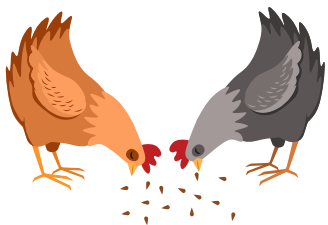


- ETEINDRE LES LUMIÈRES
- NE PAS JOUER AVEC L'EAU
- TRIER LES DÉCHETS
- NE PAS GÂCHER LA NOURRITURE









IV- ANNEXES

LA CHARTE FAMILLE:

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERNOIS PROPOSE DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (ACM) DURANT TOUTE L'ANNÉE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE POUR LES ENFANTS À PARTIR DE 3 ANS (OU SCOLARISÉS) JUSQU'À 17 ANS INCLUS :

- DES ACCUEILS DE LOISIRS EXTRASCOLAIRES PENDANT LES VACANCES DU LUNDI AU VENDREDI (HORS JOURS FÉRIÉS),
- DES ACCUEILS DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES CHAQUE MERCREDI (HORS VACANCES SCOLAIRES ET JOURS FÉRIÉS),
- DES SÉJOURS DE VACANCES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES.

CES DIFFÉRENTES STRUCTURES PROPOSENT DES LOISIRS ÉDUCATIFS, CULTURELS, SPORTIFS ET DE DÉTENTE. LEUR OUVERTURE EST SOUMISE À DÉCLARATION AUPRÈS DU SERVICE DÉPARTEMENTAL À LA JEUNESSE, À L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS DU PAS DE CALAIS DANS LE CADRE DE LA RÉGLEMENTATION DES ACM.

LES INSCRIPTIONS DES ENFANTS : LES INSCRIPTIONS S'EFFECTUENT EN PRIORITÉ SUR LE PORTAIL FAMILLES. DES INSCRIPTIONS POURRONT AUSSI ÊTRE PROPOSÉES DANS LES AGENCES ET AU SERVICE JEUNESSE DE TERNOISCOM. LES INFORMATIONS CONCERNANT TOUTES LES MODALITÉS ET DATES D'INSCRIPTIONS OU D'ANNULATION D'INSCRIPTIONS SERONT INDIQUÉES SUR NOTRE SITE INTERNET. POUR UNE PREMIÈRE INSCRIPTION EN ACM UN DOSSIER EST À COMPLÉTER.

DANS TOUS LES CAS, LORS DE TOUTE NOUVELLE INSCRIPTION, IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE LA FAMILLE DE VÉRIFIER LES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES OU SANITAIRES ET LE CAS ÉCHÉANT DE LES MODIFIER. UN ENFANT NE POURRA PAS PARTICIPER AUX ACM SI LE DOSSIER D'INSCRIPTION EST INCOMPLET.

L'INSCRIPTION D'UN ENFANT S'AVÈRERA IMPOSSIBLE SI UN CONTENTIEUX (FINANCIER, JURIDIQUE...) EST EN COURS AVEC LA COLLECTIVITÉ.

UN PLANNING PRÉVISIONNEL DES ACTIVITÉS ET LES INFORMATIONS IMPORTANTES (FONCTIONNEMENT, HORAIRES, ORGANISATION, CONTACTS...) DES ACM SERONT INDIQUÉS SUR NOTRE SITE INTERNET.

EN DEHORS DES HEURES DE FONCTIONNEMENT, LES ACM SONT DÉGAGÉS DE TOUTE RESPONSABILITÉ. SI L'ENFANT DEVAIT ÊTRE REPRIS, EXCEPTIONNELLEMENT POUR RAISON MÉDICALE OU RENDEZ-VOUS DANS LE CADRE D'UN SUIVI SPÉCIFIQUE, AVANT LA FIN DE L'ACCUEIL PAR SA FAMILLE, CELLE-CI S'ENGAGE À FOURNIR AU DIRECTEUR, UNE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ ET UN JUSTIFICATIF. AU-DELÀ DE L'HEURE DE FERMETURE, DANS LE CAS OÙ L'ENFANT N'AURAIT PAS ÉTÉ REPRIS PAR SA FAMILLE, LE DIRECTEUR, AVEC L'ACCORD DU RESPONSABLE DU SERVICE JEUNESSE, REMETTRA L'ENFANT AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES.

LES ENFANTS PEUVENT ÊTRE AMENÉS À PARTICIPER À DES ACTIVITÉS EXTÉRIEURES AU LIEU D'ACCUEIL. ILS S'Y RENDRONT SOIT À PIED, SOIT À VÉLO, SOIT EN VÉHICULE (CAR, VÉHICULE 9 PLACES, COVOITURAGE). UNE AUTORISATION PARENTALE EST À COMPLÉTER SUR LA FICHE D'INSCRIPTION.

LES REPAS SONT FOURNIS PAR UN PRESTATAIRE EXTÉRIEUR. EN CAS D'INTOLÉRANCE ALIMENTAIRE (ALLERGIE) ET SUR PRÉSENTATION D'UN CERTIFICAT MÉDICAL, LA FAMILLE PEUT PRÉVOIR UN PANIER REPAS POUR SON ENFANT ET LE PRIX DU REPAS EST DÉDUIT POUR LA SEMAINE.

IV- ANNEXES

LA CHARTE FAMILLE:

LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DES FAMILLES

LES TARIFS SONT FIXÉS PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE. LA TARIFICATION DES ACM EST ÉTABLIE FORFAITAIREMENT. TOUTE PÉRIODE ENTAMÉE EST PAR CONSÉQUENT DUE. AUCUN REMBOURSEMENT NI AVOIR NE POURRA ÊTRE ENVISAGÉ SAUF EN CAS DE PRÉSENTATION D'UN CERTIFICAT MÉDICAL JUSTIFIANT L'ABSENCE ET DANS UN DÉLAI MAXIMUM D'UN MOIS À L'ISSUE DE LA PÉRIODE CONCERNÉE. EN CAS DE NON-ACQUITTEMENT DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LADITE PÉRIODE, L'ENFANT SE VERRA REFUSER L'ACCÈS AUX ACM. POUR LES BÉNÉFICIAIRES DE PRESTATIONS FAMILIALES DE LA CAF ET DE LA MSA, LA DÉDUCTION EST EFFECTUÉE À L'INSCRIPTION. LES PAIEMENTS EN NUMÉRAIRE, CHÈQUES, CHÈQUES VACANCES (ANCV) ET CARTE BANCAIRE SONT ACCEPTÉS. LES CHÈQUES BANCAIRES SERONT ÉTABLIS À L'ORDRE DE « RÉGIE JEUNESSE TERNOISCOM ».
UNE FACTURE ACQUITTÉE OU UNE ATTESTATION FISCALE POURRA ÊTRE TÉLÉCHARGÉE DANS LEUR ESPACE SUR LE PORTAIL FAMILLES EN FIN DE PÉRIODE.

 LES RÈGLES DE VIE EN COLLECTIVITÉ ET LA PROCÉDURE DE RENVOI

LE SERVICE JEUNESSE, SUR AUTORISATION DE LA FAMILLE, PEUT PRENDRE EN PHOTO OU EN VIDÉO LES PARTICIPANTS À DES FINS DE COMMUNICATION ET DE SOUVENIRS. LES FAMILLES S'ENGAGENT À NE PAS FAIRE DE DIFFUSION DES PHOTOS ET VIDÉOS SOUVENIRS DONT ILS POURRAIENT ÊTRE EN POSSESSION ET SUR LESQUELS APPARAISSENT D'AUTRES MINEURS QUE LE LEUR. UNE EXCLUSION TEMPORAIRE OU DÉFINITIVE POURRA ÊTRE PRONONCÉE DANS LES CAS SUIVANTS :

*MISE EN DANGER D'AUTRUI

*AGRESSION PHYSIQUE ET/OU VERBALE DES ENFANTS ENTRE EUX OU ENVERS LE PERSONNEL

*DÉTÉRIORATION OU VOL DU MATÉRIEL

*CONSOMMATION DE TABAC, BOISSONS ALCOOLISÉES ET/OU POSSESSION DE PRODUITS ILLICITES

*INAPTITUDE À LA VIE EN COLLECTIVITÉ. DANS CE CAS, AUCUN REMBOURSEMENT OU AVOIR NE POURRA ÊTRE ENVISAGÉ. SI L'ENFANT EST EN SÉJOUR OU EN CAMPING, LE RAPATRIEMENT EST AUX FRAIS DE LA FAMILLE.

 LES ASSURANCES, LES RESPONSABILITÉS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A SOUSCRIT UN CONTRAT D'ASSURANCE GARANTISSANT LES CONSÉQUENCES DOMMAGEABLES DE SA RESPONSABILITÉ CIVILE. LES FAMILLES DOIVENT ÉGALEMENT SOUSCRIRE UN CONTRAT D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE « EXTRASCOLAIRE » COUVRANT LES DOMMAGES CORPORELS ET MATÉRIELS AUXQUELS L'ENFANT PEUT ÊTRE EXPOSÉ LORS DES ACTIVITÉS PRATIQUÉES. L'ACCUEIL DE LOISIRS DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE PERTE, VOL OU DÉTÉRIORATION D'OBJETS PERSONNELS. LE PRÉSENT RÈGLEMENT EST REMIS LORS DE LA PREMIÈRE INSCRIPTION ET AFFICHÉ SUR LES LIEUX DES ACM. LES FAMILLES DOIVENT PRENDRE CONNAISSANCE ET ACCEPTER LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR EN VIGUEUR LORS DE CHAQUE INSCRIPTION, AVANT CHAQUE DÉBUT DE SESSION. LES FAMILLES N'AYANT PAS PRIS CONNAISSANCE DE CELUI-CI, NE PEUVENT EN AUCUN CAS TENIR POUR RESPONSABLE LE DIRECTEUR
ET L'ORGANISATEUR DE L'ACM.

IV- ANNEXES

LA CHARTE FAMILLE:

CHAQUE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE MET EN PLACE SUR SON ACM UN PROJET PÉDAGOGIQUE SPÉCIFIQUE AU GROUPE D'ENFANTS, AU LIEU D'ACCUEIL ET À
LA PÉRIODE. CETTE PÉDAGOGIE INCLUT LA MISE EN PLACE D'ANIMATIONS ÉDUCATIVES ET DE LOISIRS, LES ACTIVITÉS EXCEPTIONNELLES (SORTIES, PRESTATIONS CAMPING, ETC.). LE DIRECTEUR ET LES ANIMATEURS EN TANT QU'ACTEURS ÉDUCATIFS À PART ENTIÈRE DE L'ENFANT SONT RESPONSABLES ET AUTONOMES DANS LA MISE EN PLACE DE LEUR PÉDAGOGIE ET DES PROJETS D'ANIMATIONS ET D'ACTIVITÉS PROPOSÉS. ILS VEILLENT À Y INCLURE LES FAMILLES, LEUR PLACE Y EST PRÉPONDÉRANTE.
CETTE CHARTE A VOCATION À DÉTERMINER LA PLACE DE CHACUN AU SEIN DE L'ACM.

 LA PLACE ET LE RÔLE DES FAMILLES DANS L'ACM

LES FAMILLES SONT INVITÉES À ENTRER DANS L'ACM À DES TEMPS DÉFINIS PAR L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE : >PENDANT LES TEMPS D'ACCUEILS ÉCHELONNÉS (SAUF AVIS CONTRAIRE DU DIRECTEUR). LES TEMPS D'ACCUEILS ÉCHELONNÉS SONT DES TEMPS DE JEUX ET D'ACTIVITÉS AVEC LES ENFANTS PROPOSÉS PAR L'ÉQUIPE OU LES ENFANTS EUX-MÊMES. ILS PEUVENT INTÉGRER UNE ACTIVITÉ À TOUT MOMENT DÈS LEUR ARRIVÉE ET PEUVENT PASSER D'UNE ACTIVITÉ À UNE AUTRE LORSQU'ILS LE SOUHAITENT. CES TEMPS D'ACCUEILS ONT LIEU LE MATIN, AVANT LE REPAS, APRÈS LE REPAS ET LE SOIR. >POUR VIVRE UN TEMPS ANIMÉ ET CONVIVIAL AVEC LEUR ENFANT ET L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE. LES FAMILLES SONT ACTRICES DE L'ACCUEIL DE LEUR(S) ENFANT(S) ET SONT INVITÉES À SE RAPPROCHER DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE POUR EN ÉCHANGER. POUR DES RAISONS RÉGLEMENTAIRES, AUCUNE PERSONNE EXTÉRIEURE À L'ACM ET NON DÉCLARÉE AUPRÈS DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE LA JEUNESSE À L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS NE PEUT AVOIR LE RÔLE D'ANIMATEUR, D'ENCADRANT OU D'ACCOMPAGNANT DANS LES ACM.

 L'ENGAGEMENT DES FAMILLES DANS L'ACM

LES FAMILLES S'ENGAGENT À RESPECTER LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ACM, CETTE « CHARTE FAMILLES » ET LE PROJET PÉDAGOGIQUE ÉCRIT PAR L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE. LES FAMILLES S'ENGAGENT À RESPECTER L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET LEURS CHOIX. LES FAMILLES S'ENGAGENT À RESPECTER LES HORAIRES D'ACCUEIL POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS (LES PORTES SONT FERMÉES EN DEHORS DE CES HORAIRES). LES FAMILLES S'ENGAGENT À RESTER DISPONIBLES ET JOIGNABLES DURANT TOUTE LA SESSION D'ACCUEIL DE LEUR ENFANT AFIN DE RECEVOIR LES APPELS DU DIRECTEUR EN CAS DE BESOIN. LES FAMILLES S'ENGAGENT À RESPECTER LES PRINCIPES DE LAÏCITÉ DANS LES SERVICES PUBLICS ÉDICTÉS PAR LA CHARTE CI-ANNEXÉE. L'OBJET DE LA CHARTE EST DE RAPPELER AUX AGENTS PUBLICS COMME AUX USAGERS QUELS SONT LEURS DROITS ET LEURS DEVOIRS À CET ÉGARD POUR CONTRIBUER AU BON FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS.

IV- ANNEXES

LA CHARTE FAMILLE:

 LES ÉCHANGES ET LA COMMUNICATION AVEC L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DE L'ACM LE DIRECTEUR OU LE DIRECTEUR ADJOINT DE L'ACM SONT LES PERSONNES « PRIVILÉGIÉES » DANS LA COMMUNICATION ET LES ÉCHANGES. LES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES RESTENT DISPONIBLES DURANT TOUTE LA SESSION POUR RECEVOIR LES INFORMATIONS ET/OU DEMANDES DE FAMILLES EN LIEN AVEC LEUR ENFANT. LES FAMILLES S'ENGAGENT À TRANSMETTRE TOUTE INFORMATION UTILE À L'ÉQUIPE CONCERNANT L'ENFANT LORSQU'ELLES LE DÉPOSENT. DE LA MÊME MANIÈRE, L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE S'ENGAGE À TRANSMETTRE TOUTE INFORMATION UTILE AUX FAMILLES SUR LA JOURNÉE DE L'ENFANT. LE RESPECT ET LA BIENVEILLANCE SONT INDISPENSABLES DANS LE CADRE DES ACM. EN CAS DE CONFLIT AVEC UN OU PLUSIEURS MEMBRES DE L'ÉQUIPE, AVEC UNE AUTRE FAMILLE, AVEC/OU ENTRE ENFANTS, IL CONVIENT DE CHERCHER PAR TOUT MOYEN UNE RÉSOLUTION AMIABLE. LE DIRECTEUR OU L'ÉQUIPE DU SERVICE JEUNESSE SONT DISPONIBLES POUR Y PARVENIR. LA PRÉSENTE CHARTE EST COMMUNIQUÉE LORS DE LA PREMIÈRE INSCRIPTION ET AFFICHÉE SUR LES LIEUX DES ACM. CETTE CHARTE POURRA FAIRE L'OBJET D'ÉVOLUTIONS.

POUR TERMINER VOIR CHARTE DE LAÏCITÉ SUR L'ACM

IV- ANNEXES

LA CHARTE ÉQUIPÉ PÉDAGOGIQUE

TERNOISCOM
— TERRE D'AVENIR —

SERVICE JEUNESSE

CHARTE DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES DES ACM

MAJ : 08/03/25

Les activités proposées par le service jeunesse de Ternoiscom sont encadrées par des équipes pédagogiques : les équipes d'animation (animateurs, directeurs, coordinateurs, intervenants) et les équipes techniques (personnels de restauration, de livraison de repas, de gestion de la logistique).

Afin de veiller à la qualité de service public, il est indispensable que chaque acteur des Accueils Collectifs de Mineurs s'engage à respecter : les valeurs du Projet Educatif territorial (PEDT), la réglementation, les conditions d'organisation détaillées ci-dessous et ait une posture professionnelle adaptée.

Le respect de cette charte permet de garantir de bonnes conditions de travail en équipe et un accueil adapté et de qualité des enfants et de leurs familles sur chaque ACM. **En signant cette charte, chaque membre d'une équipe pédagogique s'engage à la respecter, à prendre connaissance du PEDT et à le respecter.**

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT
ET REGLES DE VIE D'UN ACM

- **Les accueils de loisirs sont ouverts 5 jours par semaine** ***(ou 4 jours en cas de férié).***
  Les enfants sont accueillis de 8h à 18h30.
  Le repas est pris en charge pour les enfants ainsi que pour les équipes d'animation qui les accompagnent à table.
  Les équipes techniques ne mangent pas sur leur temps de travail et doivent prévoir leur repas.

- **Chaque membre des équipes d'animation...**
> participe à tous les temps de l'accueil de loisirs (réunions de préparation en amont, accueil et animation des enfants, rangement et nettoyage, temps de bilan et de préparation des animations le soir pendant la période). La fréquence et la durée sont fixées par le directeur en fonction des points à aborder.
> est affecté à un ou plusieurs groupe(s) d'enfants dans une des structures d'accueil qui peut changer en fonction des nécessités de service.
> est amené à travailler en journée ou demi-journée avec ou sans repas, selon les besoins (effectifs, fonctionnement, organisation du directeur...).
> a le droit à des pauses dans la journée et en fonction de l'organisation de l'ACM.
> participe gratuitement aux sorties et aux activités avec les enfants, quand cela est possible et validé par le directeur.
> a la possibilité de covoiturer en l'organisant avec ses collègues.

- **L'utilisation du téléphone à des fins personnelles par les membres de l'équipe pédagogique pendant leur temps de travail est interdite.** Le directeur peut mettre en place un outil pour pallier à son utilisation abusive.

- **Toute diffusion de photos sur les réseaux sociaux personnels ou tout autre support est interdite hors cadre de l'ACM** (ne pas conserver de photos des enfants après la session).

- **Les membres de l'équipe pédagogique sont tenus au secret professionnel, ce qui les oblige à ne pas divulguer d'informations personnelles ou confidentielles concernant les familles.** Aucune donnée ne doit être conservée sur des supports personnels.

IV- ANNEXES

LA CHARTE ÉQUIPÉ PÉDAGOGIQUE

SAVOIR-FAIRE
DES ÉQUIPES D'ANIMATIONS EN ACM

- **Assurer la sécurité physique, morale et affective des mineurs.**
- **Savoir travailler avec l'ensemble de l'équipe pédagogique** (partage des missions, entraide, communication, respect...) et mettre en œuvre un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif territorial.
- **Encadrer, animer les différents temps de la journée** (vie quotidienne et activités), anticiper la préparation des animations prévues dans les plannings d'activités et savoir s'adapter en cas d'imprévus (météo, effectif, annulation...).
- **Construire une relation adaptée et de qualité avec les mineurs,** qu'elle soit individuelle ou collective, prendre en compte l'avis et les besoins des mineurs (émotions, état de l'enfant...), veiller à leur bien-être et à leur épanouissement et les accompagner dans la réalisation de leurs projets.
- **Être capable de demander des conseils.**

SAVOIR-FAIRE
DES ÉQUIPES TECHNIQUES EN ACM

- **Respecter les normes d'hygiène et de sécurité.**
- **Savoir travailler avec l'ensemble de l'équipe pédagogique** (partage des missions, entraide, communication, respect...).
- **Être dans la continuité des règles fixées** par l'équipe d'animation auprès des enfants.
- **Être capable de demander des conseils.**

SAVOIR-FAIRE
DES ÉQUIPES PEDAGOGIQUES EN ACM

- **Savoir communiquer et être à l'écoute** avec l'ensemble des acteurs (équipe d'animation, équipe technique, les familles, les enfants, les partenaires...).
- **Avoir une posture professionnelle par sa tenue, son langage, sa ponctualité avec l'ensemble des acteurs de l'accueil** (« bonjour », « s'il vous plait », « merci » et « au revoir » ...).
- **Faire preuve de bienveillance et d'exigence** tout en ayant une communication respectueuse.
- **Faire preuve de discrétion professionnelle.**
- **Être dans une démarche de « pédagogie de l'exemple »** (appliquer à soi-même ce qu'on demande aux enfants et à ses collègues).
- **Respecter et faire respecter le matériel mis à disposition et l'ensemble des locaux**

Nom et prénom : **Signature :**

MERCI D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE CE PROJET PÉDAGOGIQUE